Conseil Départemental du Val-de-Marne
Séance plénière du 25 juin 2018
Compte administratif 2017

Intervention d'Olivier CAPITANIO
Président du groupe *« Les Républicains – Val-de-Marne Autrement »*

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Si la photographie qui nous est aujourd'hui présentée dans ce compte administratif peut à certains égards faire apparaître des éléments moins défavorables que les années passées, il n'en reste pas moins que la situation financière de notre Département repose sur des équilibres extrêmement fragiles.

Cette fragilité, nous en convenons, n'est pas de la seule responsabilité de votre majorité et de ses choix, Monsieur le Président.

L'Etat porte une lourde responsabilité dans la situation actuelle très dégradée des finances locales en général et des Départements en particulier.

La dotation forfaitaire de DGF de notre Département baisse une nouvelle fois entre 2016 et 2017 de 27 M€. Les départements contrairement aux communes n'ont pas bénéficié de la mesure

de réduction de moitié de la baisse de DGF pour 2017 annoncée en 2016 par le Président HOLLANDE.

Cette baisse de 27 M€ est de même ampleur que celle supportée sur 2015 et 2016. Au total, en 3 ans (2015-2017), la dotation forfaitaire de DGF du département aura baissé de 80 M€, soit environ 25 points de fiscalité directe. Ce qui est évidemment considérable.

Ce quinquennat de gauche aura donc été très douloureux, chacun en conviendra, pour les collectivités locales et pour les services publics locaux.

Et il est à craindre aujourd'hui que cette politique de déstabilisation massive et agressive des finances des collectivités locales par l'Etat se poursuive, sous d'autres formes, au regard des choix opérés par le gouvernement actuel.

Une fois que cette réalité a été rappelée, il serait cependant trop facile et trop réducteur de dire aujourd'hui que les difficultés financières de notre collectivité relèvent des seules décisions de l'Etat. Non ! En vérité, ce sont bien les choix, et je devrais même dire l'aveuglement de votre majorité pendant des années, qui nous ont conduits à une

situation financière extrêmement dégradée de notre Département.

<u>Cette situation quelle est-elle ?</u>

- La dette du département a littéralement explosé. Et le graphique qui nous est fourni en annexe de délibération sur le compte rendu de la gestion de la dette permet à lui seule de le comprendre.

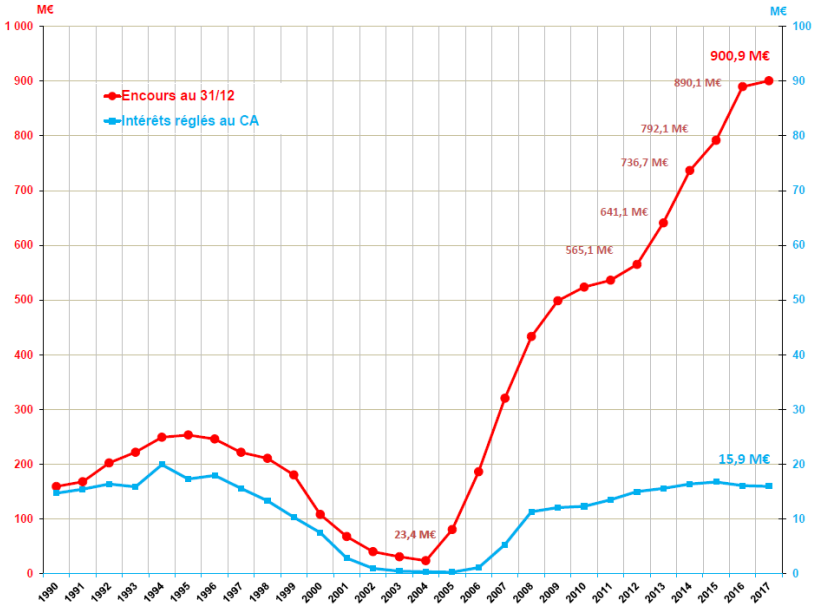

Au 31 décembre 2017, notre dette s'élevait donc à 901 M€ et à près de 1 milliard avec la dette du budget annexe d'assainissement. Notre dette a ainsi été multiplié par près de 40 (38 et demie pour être précis) en 13 ans !

Sur l’exercice 2017, il y a certes une décélération de la hausse. Notre dette ne progresse si j’ose dire, que de **11 M€, soit la progression en volume la moins forte depuis 2010.**

Cependant, nous constatons que la réduction du rythme de progression annuelle de l’endettement départemental est directement liée à **l’envolée des recettes des droits de mutation** qui progressent de +54 M€ entre 2016 (260 M€) et 2017 (314 M€). Tant mieux !

Or malgré cette progression de +21% des recettes liées au marché immobilier, l’accroissement de l’endettement annuel ne diminue que de 18 M€ sur 2016 à 11 M€ sur 2017 (-7 M€).

Nous notons également une amélioration du ratio encours de dette/épargne brute calculé au 31/12 de l’exercice exprimé en nombre d’années.

Encore une fois, même si la situation s’améliore au 31/12/2017 (7,8 années) par rapport au 31/12/2016 (9,1 années) elle reste fragile et sous tension surtout si la conjoncture sur le marché immobilier devenait plus aléatoire à l’avenir dans la mesure où il s’agit d’un marché cyclique.

Par conséquent, la « solvabilité financière » du département à rembourser ses dettes reste encore au 31/12/2017 inférieure au niveau de 2012 (4,3 années) et 2013 (5,5 années).

- S'agissant de l'épargne brute (+17,9 M€ sur l'exercice 2017), elle dépasse pour la 1ère fois depuis 2013 le niveau de 100 M€ (115 M€ en 2017).

  Mais là encore, sans l'accroissement considérable des DMTO, notre épargne brute aurait été très inférieure à celle de l'an dernier, atteignant même le niveau du CA 2015, 64 M€ qui constituait le niveau le plus bas de la période 2011-2017.

Cette neutralisation de l'effet DMTO sur l'évolution de l'épargne brute montre très clairement la fragilité du budget départemental.

Tout comme le fait que sans ces fameux DMTO, les recettes de fonctionnement auraient été très probablement en baisse en 2017.

Une des questions que pose le CA 2017, c'est notre dépendance à l'évolution de ces DMTO. Qu'adviendra-t-il si demain le marché de l'immobilier venait à freiner ?

- Malheureusement le choix qui a été le vôtre d'un recours massif à l'emprunt a aussi un effet boule de neige.

La forte évolution à la hausse de l'encours de dette départemental commence à avoir un impact fort sur l'amortissement en capital de la dette qui augmente de +30% entre 2016 (39 M€) et 2017 (51 M€).

Sur les évolutions de dépenses d'investissement par secteur d'intervention, à l'exception de l'enseignement (+15%), les autres secteurs voient leurs dépenses d'investissement baisser de manière sensible : -29% pour la culture et la vie sociale, -10% pour l'action sociale, -5% pour le réseau routier, -10% pour l'aménagement et l'environnement.

Comme nous l'avions dénoncé au moment du vote du budget primitif 2017 **votre objectif de maintenir « *un haut niveau d'investissement* »** n'est à l'évidence pas atteint et l'heure est aux économies parfois drastiques sur des secteurs pourtant importants pour le quotidien des Val-de-Marnais

L'objectif politique de 200 M€ d'investissement annuel proclamé par le Département n'est atteint que grâce au montant versé au titre des subventions d'équipement.

Au total, les dépenses d'équipement réalisées au CA 2017 s'élèvent à 228 M€ dont 174 M€ de dépenses d'équipement au titre des opérations départementales (maîtrise d'ouvrage du conseil départemental) et 54 M€ pour les subventions d'équipement versées (page 14 du document budgétaire).

- **S'agissant des dépenses de fonctionnement,** nous nous réjouissons, Monsieur SALVOLDELLI, que le mot

« économies » commence enfin à faire partie de votre vocabulaire !

La conversion a été longue. Elle est un peu douloureuse. Elle aura été surtout couteuse pour notre Département en raison du temps perdu à mettre en œuvre une réduction des dépenses de fonctionnement, comme nous le réclamons depuis des années, comme d'ailleurs nos collègues centristes.

Aujourd'hui, le conseil départemental semble enfin faire un effort de maîtrise de ses dépenses puisque la progression de ses dépenses de fonctionnement est de +0,2% en 2017 après +0,1% en 2016.

Cependant, il convient de nuancer ce propos. En effet, ce résultat est notamment le fruit d'évènements conjoncturels favorables, qui pourraient par définition ne pas durer : je pense en particulier au ralentissement sensible de la progression des dépenses d'aide sociale.

Par exemple :

* les dépenses du RSA socle augmentent de +2,6% sur 2017 contre +6,2% sur 2016

* les dépenses de l'APA à domicile augmentent de +3,8% sur 2017 contre 13,3% sur 2016

* les dépenses de l'APA en établissement diminuent de -4,8% sur 2017 contre +14,9% sur 2016.

Au total, les dépenses d'insertion ne progressent que de +2,6% en 2017, deux fois moins vite qu'en 2016 (+5,1% en 2016) tandis que celles concernant les personnes âgées (-3,0%) et l'aide sociale à l'enfance (-4,5%) baissent sensiblement en 2017.

****

Monsieur le Président,

Chers collègues,

En résumé, **bien que le compte administratif 2017 montre que la dégradation rapide que nous constations ces dernières années de nos finances semble enrayée, il n'en reste pas moins que notre situation financière reste extrêmement délicate.**

Nous restons inquiets car la petite bouffée d'oxygène que l'on constate repose sur des éléments conjoncturels fluctuants. A savoir :

- Des droits de mutations extrêmement élevés
- Des dépenses d'aide sociale qui augmentent moins que les années précédentes.

Sans ces deux éléments positifs, les comptes du département continueraient à se dégrader à un rythme difficilement soutenable.

La fragilité de notre situation s'est d'ailleurs traduite par le choix de votre majorité au dernier BP 2018 d'augmenter de nouveau –

pour la seconde fois depuis le début du mandat – le taux des impôts fonciers de 3% pour trouver un équilibre budgétaire.

Donc, l'effort de réduction des dépenses de fonctionnement doit se poursuivre impérativement, le tout sans pénaliser les missions essentielles du Département, le quotidien et l'avenir des Val-de-Marnais. Et nous resterons particulièrement vigilants sur ce dernier point.

C'est pourquoi nous insistons encore une fois sur la nécessité d'appliquer réellement des 1607 heures de travail annuelles pour les agents, c'est-à-dire simplement les 35 heures de travail par semaine. Cette seule mesure, je le rappelle encore une fois représenterait une économie de 21 M€ par an, d'après les calculs de la Chambre régionale des comptes (soit 7 points de fiscalité) !

Voilà une proposition très concrète qui offrirait une vraie marge de manœuvre financière à notre Département.

Monsieur le Président, les choix qui ont été fait par votre majorité depuis des années ont conduit notre Département à la situation financière dégradée et extrêmement fragile d'aujourd'hui.

Et l’envolée vertigineuse de la dette, conséquence des erreurs de choix des années passées, grève l’avenir de notre département, c’est pourquoi nous ne pouvons que nous opposer à ce compte administratif qui traduit cette triste réalité.

Je vous remercie.

Olivier CAPITANIO

Président du groupe Les Républicains – Val-de-Marne Autrement